

Image not found or type unknown



Le pacs immigration et visa

Par **yacoubian**, le **11/06/2010** à **16:46**

Bonjour,

J'ai mon petit ami au Brésil, nous aimerions vivre ensemble sur le territoire français. Se pacser donne t-il la possibilité pour lui, d'obtenir un visa ? Car pour l'instant impossible d'en obtenir un...

Merci d'avance.

Par **anais16**, le **12/06/2010** à **21:39**

Bonsoir,

il n'existe aucun visa en qualité de co-pacsé. Cependant, cela pourrait constituer un élément favorable pour toute demande de visa classique.